

Audience Direction de l'ESPE du 18 janvier 2017

En préambule : Point sur la tenue des élections

Suite à la tenue des dernières élections au Conseil d'école et aux conseils de Mention de l'ESPE, l'ensemble des sections départementales de Midi Pyrénées a co-signé avec d'autres organisations syndicales de la FSU une lettre faisant état d'entraves à la participation et d'irrégularités constituant un déni de démocratie et un dédain pour la voix des usagers.

Nous vous y faisons par de demandes. Avez-vous des réponses sur

-la publication de l'arrêté électoral 1 mois minimum avant la date du scrutin ?

Non pour ces élections car volonté d'aller au plus vite pour refaire les élections.

- la communication systématique et institutionnelle sur des adresses électroniques des éléments de préparation de vote (listes d'électeurs, actes de candidatures, modèles de procuration) ? **L'ESPE ne peut répondre. C'est l'université qui gère.**

-l'organisation du vote sur une semaine afin de s'assurer que tout électeur puisse voter sur site ? **Pas possible car très peu de personnel pour tenir les urnes. Du fait de ce manque et de la complexification de la procédure la tenue sur plus d'une journée est impossible.**

La direction de l'ESPE est favorable au vote électronique mais l'université s'y oppose : elle ne veut que d'un vote en présentiel.

La direction de l'ESPE reconnaît que le nouveau dispositif électoral a entraîné des « cafouillages » dans la mise en œuvre de ces élections.

Le Président de l'Université a signé un arrêté d'annulation sur le vote au conseil d'école.

Le vendredi 19/01, réunion entre Université et Direction de l'ESPE, où il sera décidé si le vote pour le mention premier degré est aussi annulé.

ODJ du prochain conseil fixera les dates, (pas avant les vacances de février)

Comme évoqué lors des dernières audiences depuis la mise en place du concours rénové en 2014 : et ce malgré quelques améliorations (augmentation des SOPA ; relation avec tuteurs espe/maîtres formateurs, modalités d'évaluation davantage conformes à celles attendues d'une formation professionnelle, progrès dans les discours infantilisants), les enquêtes menées auprès des PES cette année font encore état d'une entrée brutale dans le métier, d'une formation jugée insatisfaisante car majoritairement trop exigeante en termes de charge de travail et proposant des modalités ne permettant pas de s'approprier correctement les contenus de formation.

(chiffres donnés à partir retours enquêtes ESPE 31)

72 % des PES estiment leur temps de travail personnel au-dessus de 10h par semaine uniquement pour la préparation de la classe et 40% supérieur à 15h.

Le temps de travail pour l'ESPE est lui très variable : au moment de l'enquête (novembre 2017) tous les stagiaires n'avaient pas commencé la rédaction du mémoire.

Aussi plus de 65 % de PES disent se sentir stressé-es, et presque la moitié se disent débordé-es.

Cette formation, est souvent vécue dans la difficulté entraînant pour beaucoup une grande fatigue, du stress, un sentiment de tout faire dans l'urgence et une incapacité à tenir tous les bouts (classe et formation) allant jusqu'à l'épuisement et à grande souffrance : ce qui est ainsi peu propice à une professionnalisation et une entrée dans le métier sereine.

Des arrêts de travail / angoisse de concilier formation/gestion classe/ vie familiale sont récurrents.

Comme nous vous l'avions rappelé lors de notre précédente entrevue, cela avait conduit l'année passée 90 PES à vous adresser, ainsi qu'au DASEN et à la rectrice, une lettre faisant état de cette souffrance et se faisant aussi la voix de propositions notamment quant à l'alternance hebdomadaire du mi-temps en responsabilité et du mi-temps à l'ESPE.

La Direction de l'ESPE est consciente de cette surcharge de travail. Au niveau ministériel (EN et Enseignement Supérieur) : réflexion est engagée autour de la formation et la question de la surcharge de travail y est abordée.

L'objectif des réseaux ESPE est de ne pas baisser le volume horaire de la formation mais de le répartir différemment dans le temps.

Il y aura des changements pour le concours 2019. Des cadrages nationaux devraient arriver rapidement avec un calendrier pour la rentrée 2019.

Charge de travail

De nouveau dans l'enquête, les PES mettent en avant leur incapacité à s'appropriier les contenus de formation en raison de la charge de travail énorme qui leur incombe. Les cours sont trop concentrés au début d'année et les horaires tirés au maximum. Le calendrier universitaire n'est pas compatible avec les obligations de service des PES et leur mi-temps classe. C'est une problématique que nous avons déjà soulevée l'an dernier.

Cette année encore depuis début septembre (passée la semaine de tuilage), les emplois du temps affichent 24H de cours en plus du mi-temps en classe... temps de travail estimé sur ces semaines là parfois à plus de 65h !

Nous ne pouvons que regretter cette logique « quantitative », au détriment du qualitatif et des besoins réels des stagiaires confrontés en début d'année à des problématiques de gestion de classe, de construction d'outils professionnels, de relations avec les parents etc...

Aussi la Direction s'était engagée l'année passée à mener une réflexion sur le rééquilibrage des cours sur l'année pour que la charge de travail soit mieux répartie sur l'année et réponde davantage aux urgences de rentrée. → Qu'en est-il ?

Le réajustement est très difficile car il y a peu de marge de manœuvre : les contraintes liées au calendrier universitaire mais aussi à celui de la titularisation (jury début juillet) ne permettent pas de repousser les échéances et décaler les cours dans le temps.

Semaine d'accueil fin août pour accompagner au mieux les PFPA1 : le SNUIPP-FSU avait demandé à ce que l'ESPE y prenne sa place ? L'ESPE ne s'en est pas encore saisi.

Modalités d'alternance/entretiens réseau ESPE

Lors de l'audience précédente, lorsque nous avons évoqué d'autres modalités d'alternance possibles, vous aviez dit ne pas être opposée à en discuter mais en attendant d'informations ministérielles sur une réforme de la formation. Avez-vous eu des informations, des consignes comme dans certaines ESPE d'autres académies sur une demande de baisse du volume de formation dans les maquettes (400h en M1, 200h en M2 ou sur la place du concours en fin de L3 ?

Académie de Bordeaux, Toulouse, Montpellier font partie de la vague A qui n'est pas concernée cette année par le changement de maquettes. (c'est la vague C qui est concernée).

Il y a eu une journée d'entretiens du réseau national des ESPE le 11 janvier 2018 en vue « d'interroger le modèle actuel de formation », quelles sont les remontées et/ou les propositions de l'Académie de Toulouse ?

Au niveau de l'ESPE de Toulouse position attentiste d'un cadrage national.

Le format de cette journée n'a pas permis aux directeurs d'ESPE de prendre la parole : il s'agissait d'une collecte des points de vue des autres partenaires pour engager par la suite des discussions avec le ministère.

Articulation entre contenus de formation et responsabilité en classe

Lorsque nous interrogeons les stagiaires sur les attentes vis-à-vis de la formation ce qui ressort largement est l'attente d'apports concrets ; de « recettes » pratiques pour faire face à l'urgence : 2/3 des enquêtes.

Dans les aspects « négatifs », 2/3 des enquêtes (40/65) font état de certains cours jugés trop théoriques → les modalités de la formation et la charge de travail font que beaucoup de PES ne sont pas en mesure de se saisir correctement des apports théoriques pour pouvoir engager une démarche réflexive et pouvoir les mettre en application dans leur pratique.

Exemple : Les CM (tels que « L'enseignement de la grammaire depuis le XIX^e siècle ») même s'ils ont toute leur place dans la formation initiale des PE sont complètement décalés par rapport aux besoins des PES qui doivent faire face aux élèves la moitié de la semaine.

Cette architecture de formation développe chez les PES une **vision utilitariste** de la formation. Pour autant, il faut prendre en compte le contexte de leur année de formation, ils sont utilisés comme des moyens d'enseignement et il faut donc répondre en termes de contenus adaptés à leurs besoins.

Modalités d'alternance seront à l'ordre du prochain conseil de l'ESPE. La Direction en a parlé au Rectorat. La direction de l'ESPE est en attente du calendrier de réforme pour engager la réflexion.

Formation s'étalerait en amont et en aval avec un accompagnement différencié en début de carrière. En attente de cadrage national.

Le Snuipp-FSU s'interroge sur les moyens pour assurer cet accompagnement, au vu de l'état du continuum de formation actuel.

Modalités d'évaluation

Pas suffisamment clarifiées pour bon nombre de PES. Une part d'entre elles génèrent du travail de groupe (ce que nous ne remettons pas en question) mais les PES n'ont pas de temps institutionnalisé (ni de lieu !) pour le faire (PES issus de groupes différents avec horaires différents).

La Direction entend et essaye d'y répondre et de trouver des lieux en dégageant du temps pendant les UE.

Travail sur la clarification en cours : demande faite aux formateurs d'annoncer et d'explicitier en début d'UE les modalités d'évaluation.

Si la pression a baissé au fil des années, c'est toujours une logique d'évaluation qui est à l'œuvre et non pas de formation.

Parcours adaptés PFPA2

Leur emploi du temps est très allégé, beaucoup de distanciel. PES plutôt satisfaits, ce qui questionne la formation.

Parcours PFPA1

Problématique du PFPA1 : confrontation avec la réalité du métier et charge de travail. La Direction y voit une priorité.

Volonté au niveau national de ne pas écarter ce public lors des réflexions sur les modalités de concours et de formation.

Référentiel de formation

Depuis 2014 nous demandons la mise en place d'un référentiel de formation coconstruit avec les PEMF et tuteurs ESPE pour cadrer les visites en termes de fréquence, d'attendus et de

progressivité : cette coconstruction a-t-elle démarré ? Pouvez-vous donner une garantie à ce que ce document soit prêt pour la rentrée prochaine ou à défaut pouvez-vous donner une date ? C'est une demande que nous formulons depuis 4 ans qui permettrait de traiter équitablement les PES et qui n'a toujours pas aboutie.

Grosse différence dans fréquence des visites ?

Plusieurs font remonter des attentes différentes entre PEMF et tuteurs ou d'un PEMF à l'autre /d'un tuteur à l'autre.

Travail sur l'harmonisation des attentes lors des journées de formations de formateurs (FF) sur Toulouse.

La question de la progressivité dans le référentiel de métier a été soulevé lors du dernier conseil de formation :. Ce n'est pas évident d'harmoniser les pratiques, il faut que cela vienne des deux sens (ESPE / TUTEURS)

Sur le site d'Auch toutes les visites sont conjointes.

Le calendrier des visites n'est pas cadré : contraintes emplois du temps des PESPE.

La direction prend note et s'attachera à essayer d'harmoniser le calendrier des visites.

La direction mentionne que sur certaines UE, collaboration des PEMF/PESPE s'est mise en place.

SIS

Aide aux étudiants en difficulté : nous avons pris note que cela peut être à la demande du stagiaire. Cependant et au vu de la charge de travail, cette aide se traduit par des heures en plus... pertinence fatigue/ supplémentaire. Penser cette aide en termes de modalités différentes, et y les étudiants.

La direction reconnaît la surcharge de travail. Une demande de bilans par sites sur les difficultés rencontrées par les PES a été faite.

Quand la demande d'aide vient du stagiaire cela est mieux vécu que quand cela vient de l'ESPE. Le dialogue a été renforcé avec le parcours pour que différentes modalités puissent être discutées.

Les SIS encore peu nombreux cette année. Les grandes difficultés sont en arrêt de travail.

Points divers ESPE acad

-65 : un stagiaire occitan se retrouvant sur une classe où ce n'est pas le même occitan qui est parlé

La Direction est au courant et souligne les difficultés rencontrées par les stagiaires occitan

Un bilan sera fait sur les conditions de formation des PES occitans (postes éclatés, berceau sur classe monolingue..)

Points divers ESPE 31

-Conditions de travail à l'ESPE compliquées :

-Manque de salles pour travailler, accès à des scans /imprimantes couleur

-Salle de cafétéria petite au vu du nombre de PES et nombre de micro-ondes insuffisants

-Problèmes de chauffage dans certaines salles

-Amplitude d'ouverture de la médiathèque insuffisante

Avec les travaux, les conditions d'accueil sont compliquées et l'utilisation de l'ensemble des locaux soumis à beaucoup de contraintes.

Après les travaux, une salle de repas plus grande sera disponible.

Les PES peuvent demander à réserver des salles pour travailler au SAVU, en envoyant une demande (doc word) par mail au préalable.

Conclusion

Pour le SNUipp-FSU, l'architecture actuelle (concours en fin de M1 et M2 à mi-temps en responsabilité) est un grand échec sur le terrain. Une année dévolue à la préparation du concours et une seule année de formation en urgence : voilà quelles sont les conséquences d'un concours placé en milieu de master.

Cette architecture ne répond pas aux enjeux d'une formation professionnelle de qualité à haut niveau universitaire permettant d'intégrer toutes les dimensions du métier.

Depuis plusieurs années, la situation des stagiaires est intenable, pris entre les obligations liées au mi-temps en classe et les multiples exigences de l'ESPE qui de plus, faute de moyens, ne parvient pas ou mal à mettre en place une formation adaptée répondant aux besoins des stagiaires.

De plus, les volumes de formation sont très insuffisants pour que l'ensemble des aspects de notre métier soient pris en compte. Ce qui conduit, nous l'avons dit, les stagiaires avec leur mi-temps en stage écrasant, à développer une conception utilitariste de la formation.

Le SNUipp-FSU revendique un concours sous condition de licence placé en fin de L3, deux années pleines et entières de formation, sous statut de fonctionnaire stagiaire, reconnues par un master et une entrée progressive dans le métier.

Il s'opposera à toute forme de contractualisation qui précarisera les étudiant-es et dévalorisera la formation (cf master en Alternance en master de la circulaire Chatel de septembre 2011, Contractuels-Admissibles de Peillon en 2013-2014 et M1 Alternant Créteil de NVB payés à l'indice 515).